

À 60 ans, Philippe Dole vient de prendre la direction générale du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP). Praticien de terrain, expert en son domaine, ce spécialiste des transitions professionnelles habitué à travailler avec les partenaires sociaux n'est pas là par hasard.

Nicolas Deguerry

PHILIPPE DOLE UN "COMPAGNON" AU FONDS PARITAIRE

Q

u'il s'agisse de ses interventions aux quatre coins de la France ou de ses nombreux déménagements professionnels, il y a du "compagnon" chez Philippe Dole.

Car le CV du nouveau directeur général du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels) en témoigne, il est à lui seul un véritable plaidoyer pour la mobilité et, incontestablement, un homme de terrain.

Île-de-France, Pays de la Loire, Hautes-Alpes, Oise, Savoie, Nord et aujourd'hui à nouveau l'Île-de-France, on pourrait croire ce passionné de moto attiré par la route. Mais, "enduriste" à ses heures, c'est plutôt dans les chemins de traverse qu'il a pu mesurer l'intérêt de la prospective : "Il faut constamment être en situation d'anticipation et d'analyse."

Une ligne de conduite qui semble également avoir prévalu dans sa vie professionnelle. De l'inspection du travail à l'Igas (Inspection générale des affaires sociales), des plans sociaux au contrat de transition professionnelle, cet expert de la formation et de l'emploi aura passé sa vie à chercher des solutions pour la sécurisation des actifs.

Recherché pour ses analyses tournées vers le concret, auditeur du système financier de la formation professionnelle, à l'origine du cahier des charges du conseil en évolution professionnelle, il apparaît incontournable dans la mise en œuvre de la dernière réforme.

bio

1977 à 1983
contrôleur du travail

1984 à 1989
inspecteur du travail

1990 à 2005
DDTEFP, puis responsable des budgets et des RH à la DRTEFP Île-de-France

2005 à 2014
inspecteur général des affaires sociales

2015
directeur général du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels

La bonne personne au bon endroit ?

Et c'est presque sans surprise qu'on le retrouve aujourd'hui à la direction générale du FPSPP. Paradoxe : choisi à l'unanimité à l'issue d'un processus de recrutement qui a vu se précipiter une centaine de candidats, Philippe Dole détonne. Légitime aux yeux de tous, il semble cependant toujours avoir conservé une certaine liberté de ton.

Le président du Copanef, Christian Janin, explique : "Nous l'avons choisi en connaissance de cause, c'est un véritable expert mais il n'est pas totalement du « giron », et donc pas potentiellement embourbé dans des postures d'appareil qui pèsent dans le fonctionnement de la formation, c'est un gros avantage dans la période." Et d'espérer : "Il peut nous aider à hausser le niveau d'intervention des partenaires sociaux. Il est clairement mandaté pour nous permettre d'accélérer le pas dans la mise en œuvre de la réforme."

La construction des relations entre la formation et l'emploi

Lui entend, d'une part, "continuer d'éclairer la décision des partenaires sociaux au travers de la poursuite des travaux d'évaluation, sur la base des priorités que les partenaires sociaux ont décidées et retenues" et, d'autre part, se concentrer sur les "données de gestion des Opca, qui permettent d'éclairer la construction des relations entre la formation et l'emploi", explique-t-il.

Philippe Dole intervenant sur le thème du compte personnel de formation lors des Journées techniques nationales des CCI, le 23 mai 2014.



Continuer d'éclairer la décision des partenaires sociaux, au travers de la poursuite des travaux d'évaluation"

Évoquant Mory-Ducros (voir dans ce numéro, pages 26-27), dernier des nombreux plans sociaux dont il a eu à s'occuper, il décrit la difficulté majeure des anciens salariés du groupe : *"Découvrir d'un coup quelque chose de fluide et impalpable, sans comprendre que l'emploi ne se réduit pas à une mise en relation, nécessaire mais insuffisante."*

D'où l'intérêt de l'accompagnement et sa vision d'un conseil en évolution professionnelle basée sur la situation concrète du bénéficiaire final : *"Sinon, cela s'appelle de la prescription et, en dépit d'une belle construction intellectuelle, on passe à côté du sujet parce que cela ne sera pas assez opérationnel."*

Recruter, c'est complexe

Au cœur du système depuis trente ans, Philippe Dole s'émeut de l'écart entre la résonance politique et médiatique des questions liées à l'emploi et la réalité : *"Quand avez-vous écrit que le marché de l'emploi fonctionne sur la base d'une rotation permanente ? On se focalise sur les 3,2 millions d'offres que Pôle emploi recueille, alors qu'il y a 37 millions de recrutements par an ! Trouver du travail, c'est monter dans un train qui passe..."*

"En situation de crise, insiste-t-il, les contrats ne sont pas forcément beaucoup moins nombreux, mais ils sont beaucoup plus courts. La vitesse de rotation s'accélère et l'opportunité d'être en CDI est moindre." Pour autant, il faut, selon lui, aider les chômeurs à comprendre la réalité du marché : *"Il y a 17 millions de recrutements par an en intérim, la durée moyenne d'une mission est extrêmement courte, 1,8 semaine, et 47% des intérimaires sont en CDI dans les dix-huit mois."*

"Autonomiser" les personnes

"L'autonomie de la personne, du projet et du « pouvoir d'agir » - l'empowerment - c'est ce que je considère comme la meilleure expression de la « guidance », avec des professionnels en appui sous l'angle du « tenir conseil » : éviter à la personne de commettre des erreurs d'appréciation, mais ne pas prendre de décisions à sa place", insiste-t-il.

En première ligne des contrats de transition et de sécurisation professionnelles dès 2006, il évoque une *"lente acculturation et sensibilisation à ces problèmes"*, acquise au fil de ses missions *"avec les gens et les acteurs locaux, au plus près du terrain"*. Philippe Dole revendique la continuité : *"Au FPSPP comme ailleurs, l'intérêt pour l'usager, le bénéficiaire final et l'intérêt général, c'est ce que j'ai toujours recherché."* ●